



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Exploration d'hydrocarbures en Guyane

Question au Gouvernement n° 1319

Texte de la question

EXPLORATION D'HYDROCARBURES EN GUYANE

Mme la présidente . La parole est à M. Eddy Casterman.

M. Eddy Casterman . Permettez-moi, à mon tour, de m'associer à l'hommage rendu à Quentin et d'assurer à sa famille tout notre soutien.

Chaque année, la France signe un chèque de 65 milliards d'euros à des puissances étrangères pour couvrir ses besoins en pétrole et gaz. Chaque année, la nation s'appauvrit de l'équivalent des budgets de la défense et de la justice réunis pour financer sa dépendance à l'Arabie Saoudite, à l'Algérie, aux États-Unis, au Kazakhstan – j'en passe.

Et chaque année, votre gouvernement nous explique que l'unique voie possible pour réduire notre servitude pétrolière et gazière serait de couvrir la France d'éoliennes et de panneaux solaires chinois.

Et pour quel résultat ! Malgré le pacte vert, l'enfer normatif et l'explosion des prix de l'énergie, malgré le saccage de nos paysages et de notre façade maritime, la consommation finale d'énergie de la France dépend toujours à 60 % du pétrole et du gaz importés.

Personne ici ne conteste que nous puissions encore décarboner une partie de notre consommation d'énergie, en poursuivant l'électrification des usages, les investissements dans notre parc nucléaire et dans nos barrages hydrauliques, ou en exploitant la chaleur du sous-sol, grâce à la géothermie. Mais ne nous payons pas de mots : nous n'atteindrons pas l'illusoire neutralité carbone à l'horizon 2050, sauf au prix d'un sabotage de l'économie française.

Face au mur énergétique, l'alternative est claire : soit condamner la France à l'indigence ou à la dépendance ; soit relancer l'exploration et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures dans nos outre-mer.

Nous avons choisi : le groupe Rassemblement national et ses alliés d'Identité Libertés soutiennent la proposition de loi du sénateur guyanais Georges Patient, membre de votre majorité, qui vise à abolir la désastreuse loi Hulot et à autoriser de nouveau l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures en Guyane et dans les territoires ultramarins.

Ma question est simple : allez-vous soutenir cette proposition de loi d'urgence et de bon sens, qui concourt à la souveraineté énergétique de la France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN. – M. Antoine Valentin applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

M. Sébastien Martin, *ministre délégué chargé de l'industrie* . Votre rhétorique est intéressante.

M. Julien Odoul . Oh !

M. Sébastien Martin, *ministre délégué* . Elle consiste à miser sur l'exploration pétrolière en Guyane.

M. Jean-Luc Fugit . Eh oui !

M. Matthias Renault . C'est oui ou c'est non ?

M. Sébastien Martin, *ministre délégué* . Malheureusement pour vous, au début des années 2000, des explorations des fonds sous-marins au large de la Guyane ont été réalisées par de très grandes compagnies pétrolières, y compris françaises. Elles n'ont rien trouvé...

M. Matthias Renault . En mer du Nord, il a fallu vingt ans !

M. Sébastien Martin, *ministre délégué*ou, plus précisément, ont peut-être trouvé un gisement situé à de très grandes profondeurs, dont le contenu est incertain et dont le coût d'exploitation serait démesuré. Faire reposer notre souveraineté énergétique sur l'exploration de puits de pétrole vides me semble constituer une réponse vide, elle aussi.

Le gouvernement fait d'autres choix. D'abord celui de respecter ses engagements internationaux : cela compte, monsieur le député ! L'accord de Paris ratifié par le Parlement inclut des engagements, notamment celui de ne pas rouvrir l'exploration d'hydrocarbures. Pour un grand pays comme la France, tenir ses engagements est essentiel : nous ne sommes pas l'Amérique de M. Trump.

Par ailleurs, la programmation pluriannuelle de l'énergie vise à la souveraineté industrielle et énergétique en misant sur la relance du nucléaire. Refuser cette nouvelle PPE, c'est vouloir la fermeture de réacteurs et s'opposer à la réouverture et à la création de réacteurs de type EPR 2, fabriqués dans des territoires dont certains de vos députés sont élus, ce qui est paradoxal. (*Mme Danielle Brulebois, Mme Marie-Christine Dalloz et M. Jean-Luc Fugit applaudissent.*)

La PPE repose également sur une part équilibrée d'énergies renouvelables, au sein d'un mix énergétique accordant une place accrue à l'électricité et visant à réduire notre dépendance aux hydrocarbures – qui représentent 60 milliards d'euros d'importations – au profit d'énergies décarbonées. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*)

Données clés

Auteur : [M. Eddy Casterman](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1319

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 février 2026